

**MICHEL FRANCARD**

**VOUS  
AVEZ  
DE  
CES MOTS...**

***Racine***

**VOUS  
AVEZ  
DE  
CES MOTS...**

# TABLE DES MATIÈRES

<b>LE MOT DU BILLETTESTE</b>	<b>06</b>
<b>ALORS, CETTE CHRONIQUE, TU LA DÉBUTES OU TU LA COMMENCES?</b>	<b>08</b>
<b>L'ACCORD DE PROXIMITÉ</b>	<b>12</b>
<b>SOYEZ AGILE!</b>	<b>18</b>
<b>UN FAIT PEUT-IL ÊTRE ALTERNATIF?</b>	<b>24</b>
<b>DU COQ À L'ÂNE</b>	<b>30</b>
<b>DE QUOI ARMISTICE EST-IL LE NOM?</b>	<b>35</b>
<b>COMMENT PRONONCER AOÛT?</b>	<b>40</b>
<b>FAIRE AVEC, VOUS ÊTES POUR?</b>	<b>45</b>
<b>AUCUNS FRAIS: N'EST-CE PAS SINGULIER?</b>	<b>50</b>

<b>D'AUCUNS, CELA FAIT DU MONDE</b>	<b>54</b>
<b>S'AVÉRER FAUX, C'EST JUSTE?</b>	<b>58</b>
<b>ON: UN SINGULIER PLURIEL</b>	<b>63</b>
<b>AVANT QUE, APRÈS QUE: MODE D'EMPLOI</b>	<b>68</b>
<b>LE BURKINI EST-IL SEXISTE?</b>	<b>76</b>
<b>CYCLISTES: GARE À L'EMPORTIÉRAGE!</b>	<b>82</b>
<b>C'EST DE GRAMMAIRE QU'IL EST QUESTION... DONT IL EST QUESTION?</b>	<b>86</b>
<b>CARABISTOUILLE: PARIS CONQUIS!</b>	<b>90</b>
<b>PEUT-ON PHNOBER LA BOUCHE PLEINE?</b>	<b>97</b>
<b>ENJAILLEZ-VOUS!</b>	<b>100</b>
<b>CANCÉRIGÈNE OU CANCÉROGÈNE?</b>	<b>104</b>
<b>UN NOUVEAU IKEA? IL Y A UN HIC</b>	<b>108</b>
<b>INCLUSIF: POUR TOUT COMPRENDRE</b>	<b>113</b>
<b>UNE CONTRÔLEURE OU UNE CONTRÔLEUSE?</b>	<b>118</b>
<b>ÊTRE EN CAPACITÉ DE FAIRE... OU DE NE PAS FAIRE</b>	<b>124</b>
<b>S'ENSUIVRE OU S'EN SUIVRE?</b>	<b>128</b>
<b>« MORTE DE RIEN »</b>	<b>134</b>
<b>L'ENFER, C'EST LES AUTRES. VRAIMENT?</b>	<b>138</b>

<b>À CHACUN SON DÛ</b>	<b>144</b>
<b>ÊTES-VOUS « OIGNON » OU « OGNON » ?</b>	<b>148</b>
<b>PUTACLIC: DES SOURIS ET DES HOMMES</b>	<b>152</b>
<b>SOLDES CHÉRIS, CHÉRIES!</b>	<b>156</b>
<b>XÉNOPHOBE, XÉNOPHOBIE: COMMENT PRONONCER CES MOTS ?</b>	<b>160</b>
<b>SPOILER: POUR NE RIEN VOUS CACHER</b>	<b>164</b>
<b>WALLON OU VALLON ?</b>	<b>168</b>
<b>UN THERMOS, WHAT ELSE ?</b>	<b>174</b>
<b>CHAPEAU BAS POUR L'ACCENT CIRCONFLEXE!</b>	<b>178</b>
<b>SYMBOLES</b>	<b>182</b>
<b>ABRÉVIATIONS</b>	<b>182</b>
<b>INDEX DES FORMES</b>	<b>183</b>
<b>INDEX DES DOMAINES</b>	<b>187</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>189</b>

# LE MOT DU BILLETTESTE

Comme bien d'autres domaines de notre vie sociale, la langue française connaît aujourd'hui une mutation accélérée. Cette transformation est aisément perceptible dans le domaine du vocabulaire; beaucoup moins dans le cas de la prononciation ou de la grammaire. Elle nous invite à réfléchir sur le fonctionnement de ce moyen d'expression et de communication dont nous sommes dépositaires, mais aussi responsables quant à son avenir.

Bien des francophones éprouvent des difficultés à voir évoluer une langue qui leur est familière depuis l'enfance, avec ses règles, ses exceptions, ses coquetteries, ses incohérences parfois. Leur sentiment est tout aussi respectable que la conviction selon laquelle une langue doit changer pour répondre de manière adéquate aux besoins de ses locuteurs. L'essentiel est que ces représentations se fondent sur des faits observés, sur des usages attestés, plutôt que sur des a priori.

Le quotidien *Le Soir*, depuis des décennies, offre à ses lecteurs une chronique de langue, dont le format et l'esprit ont évolué avec les chroniqueurs successifs<sup>1</sup>. L'objectif que je poursuis dans la chronique « Vous avez de ces mots... » est de proposer un point de vue pertinent et informé sur le français d'aujourd'hui et de demain. Comme linguiste, j'ai adopté une approche descriptive plutôt que prescriptive, pour analyser – avec légèreté et humour – un français pluriel qui

oscille entre les normes héritées du passé et les libertés que prennent ses utilisateurs.

Les sujets traités ne prétendent pas offrir un examen détaillé des questions traitées ou un exposé argumenté de perspectives originales. Il s'agit plutôt de réunir des données pour la plupart déjà présentes dans la littérature scientifique, en vue d'étayer la réflexion sur le français et ses variations : historique, géographique, sociale et stylistique. Et de confronter ces usages avec le « français de référence », celui dont rendent compte les dictionnaires et les grammaires

Dans le sillage de la chronique publiée dans *Le Soir* s'est créée une communauté de lectrices et de lecteurs attentifs qui enrichissent la matière traitée, commentent les analyses proposées, suggèrent des modifications. Il n'était pas possible de prendre en compte tout leur apport, mais le texte que vous découvrirez en a bénéficié largement. Je tiens à les remercier vivement pour leur contribution. Puisse ce livre élargir le dialogue à d'autres personnes qui ont à cœur de partager une langue française vivace et porteuse d'avenir.

<sup>1</sup> Quatre chroniqueurs se sont succédé dans les colonnes du *Soir* depuis la Seconde Guerre mondiale : Philippe Baiwir (> 1960), Albert Doppagne (de 1960 à 1987), Cléante – pseudonyme de Louis Chalon – (de 1987 à 2015) et Michel Francard (2016 >).



# ALORS, CETTE CHRONIQUE, TU LA DÉBUTES OU TU LA COMMENCES ?

Un des ponts aux ânes des chroniqueurs de langue est de se prononcer sur l'emploi des verbes quasi synonymes *débuter* et *commencer*. Les puristes décrètent que *débuter* s'emploie sans complément d'objet direct : *la séance débute*, et pas *le président a débuté la séance*; dans ce dernier emploi, c'est le verbe *commencer* qui s'impose. Mais l'observation de ces deux verbes dans l'usage contemporain montre une joyeuse confusion, avec des emplois transitifs de *débuter* : *débuter une carrière, une conférence, une collection*.

Aujourd'hui la distinction entre *débuter* et *commencer* me semble relever davantage de la coquetterie linguistique que d'un usage correct du français. Mais comme cette chronique débute, mieux vaut la commencer avec élégance.

## ***Débuter,* verbe transitif: un usage critiqué**

L'emploi transitif de *débuter*, sur le modèle de *commencer*, ne date pas d'aujourd'hui. *Le bon usage* (§ 287 a 4) précise que cette construction s'est répandue, malgré les critiques, à partir des années 1950. Parmi les auteurs qui l'emploient, on trouve La Varende, D. Decoin, J. Laurent, M. Rheims et même Fr. Mitterrand. Du beau monde, sans doute, mais qui ne suffit pas pour légitimer cet usage.

Si l'on n'est pas surpris de l'anathème de l'Académie française sur son site «Dire, Ne pas dire» («Le verbe *Débuter* ne peut avoir de complément d'objet direct»), on soulignera la prudence du *Bon usage* estimant qu'il est prématuré de considérer cette construction transitive de *débuter* comme «intégrée au bon usage.» Tant le *Petit Robert* que le *Petit Larousse* mentionnent la construction transitive («*Il débute son speech*»; «*elle a débuté l'espagnol en seconde*»), mais ils l'accompagnent de la mention «emploi critiqué».

# ALORS, CETTE CHRONIQUE, TU LA DÉBUTES OU TU LA COMMENCES?

- 11 -

## **Démarrer, verbe transitif: un emploi familier**

D'autres quasi-synonymes de *débuter* et *commencer* peuvent être pris en considération, dont le verbe *démarrer*. Celui-ci fait l'objet de commentaires similaires à ceux émis pour les emplois transitifs de *débuter*.

L'Académie française écrit sur son site, sous l'onglet « Dire, Ne pas dire » : « On ne dira pas *Démarrer l'émission* » (pas plus que *Démarrer sa voiture*). *Le bon usage* (§ 287 a 6) estime que cet emploi « appartient à un langage un peu négligé ». Pour le *Nouveau dictionnaire des difficultés du français* (s.v. *démarrer*), « on admet *démarrer une émission, démarrer une voiture* (la mettre en marche) aussi bien que *la voiture démarre, démarrer un bateau* (larguer les amarres). [...] *Démarrer un travail* est familier. » Cette dernière appréciation est reprise dans le *Petit Robert* et dans le *Petit Larousse*.

Que vous débutiez ou que vous démarriez, la prudence s'impose!

# L'ACCORD DE PROXIMITÉ

L'accord de proximité est une notion peu familière pour nombre de francophones. Il est appliqué lorsqu'on écrit : *des hommes et des femmes compétentes*, plutôt que *des hommes et des femmes compétents*. Il s'agit donc d'un accord qui privilégie la relation d'un adjectif avec le nom le plus proche, plutôt que le choix d'un masculin dit « générique ».

Cette règle est ancienne, mais elle vient d'être mise en lumière à la faveur des débats sur l'écriture inclusive. Cette dernière y recourt pour faire pièce au primat grammatical du genre masculin sur le féminin. Ce choix, qui n'est pas anodin, s'ajouterait à d'autres évolutions en cours dans la pratique du français. Y a-t-il lieu de proposer une grammaire de proximité pour les francophones d'aujourd'hui ?

## L'accord de proximité et le genre

Les débats sur l'écriture inclusive, sujet également abordé dans cette chronique (p. 113-117), ont mis sous le feu des projecteurs – et des critiques – l'accord de proximité. Cette règle grammaticale est peu connue du grand public : elle apparaît rarement sous cette dénomination dans les grammaires usuelles. Son domaine d'application et les enjeux qui lui sont liés méritent donc d'être précisés<sup>1</sup>.

L'accord de proximité s'applique aux adjectifs épithètes qui qualifient plusieurs noms de genre différent. Va-t-on écrire : *les hommes et les femmes pressés* ou *les hommes et les femmes pressées*? L'école a enseigné à la plupart d'entre nous que la forme masculine *pressés* s'impose, d'après la règle qui fait primer le genre masculin sur le féminin. Mais il en est qui choisissent la forme féminine *pressées*, au nom de l'accord de proximité : celui-ci donne la priorité au genre du nom le plus proche de l'adjectif, soit ici le féminin de *femmes*. Le même principe justifierait l'énoncé *les femmes et les hommes pressés*, l'épithète prenant alors le genre du nom le plus proche, *hommes*.

On soulignera que l'accord de proximité se fonde exclusivement sur la position du nom et de l'adjectif dans l'énoncé. Il est à distinguer d'une autre relation : celle qui associe un adjectif au seul nom qu'il qualifie du point de vue du sens. Dans l'énoncé *les faits et les préférences subjectives*, l'épithète *subjectives* ne doit pas son genre à la proximité spatiale du nom *préférences*, mais au rapport sémantique qu'elle entretient avec celui-ci : *subjectives* ne peut qualifier *faits* (à moins qu'il ne s'agisse de faits alternatifs, mais cela est une autre histoire).

Dans les exemples qui précèdent, seules les épithètes sont prises en compte. Mais l'accord de proximité peut également s'appliquer avec un adjectif attribut ou avec un participe passé. Si l'énoncé *les atouts et les faiblesses sont inégalement répartis* présente la forme *répartis* au masculin, « genre indifférencié », l'accord de proximité imposerait dans ce cas *les atouts et les faiblesses sont inégalement réparties*. La même règle aboutirait à l'énoncé *les faiblesses et les atouts sont inégalement répartis* en raison de la proximité spatiale de *répartis* avec le masculin *atouts*.

## L'accord de proximité et le nombre

L'écriture inclusive a surtout mis en évidence le rôle de l'accord de proximité dans l'attribution du genre des adjectifs. Mais cette règle peut également intervenir dans le choix du nombre. L'école enseigne le plus souvent que le pluriel s'impose pour un adjectif lorsque ce dernier qualifie plusieurs noms, même si chacun de ceux-ci est au singulier. Le titre du recueil d'Alfred de Vigny, *Servitude et grandeur militaires*, illustre ce principe. Avec un attribut, la même règle donne : *un gendre et un beau-père que j'ai trouvés charmants*.

L'application de l'accord de proximité, quant à elle, donne des énoncés comme ceux relevés par *Le bon usage* (§ 443 a 1), où le singulier se justifie par l'accord avec le nom le plus proche : « *l'inquiétude et la*

*souffrance universelle*» (Lamennais), « *d'une correction et d'une gravité admirable*» (Taine), « *une pensée et une conduite personnelle*» (Mauriac). On trouve également – quoique plus rarement – des exemples avec des verbes et des attributs : « *leur sommeil et leur réveil en fut tout parfumé*» (France).

Ici encore, on remarquera qu'il s'agit bien d'une proximité spatiale, non d'un rapport sémantique. Et que le choix des auteurs cités est délibéré. Il n'est donc pas le fruit d'une distraction comme celle qui nous fait accorder un verbe ou un adjectif avec l'élément le plus proche plutôt qu'avec son référent grammatical. Comme dans cette intervention sur le site du *Monde*, relevée par les correcteurs du journal : « *La jungle de Calais, le plus grand bidonville de France, qui abritent des milliers de personnes cherchant à rejoindre l'Angleterre [...]* ». La proximité du complément direct *milliers de personnes* l'a emporté sur l'accord obligatoire du verbe avec son sujet *jungle*.

N'est-ce pas aussi la proximité spatiale qui explique l'accord du verbe dans cette phrase extraite d'un rapport de stage : « *La plupart d'entre nous n'avions jamais travaillé ensemble auparavant* » ? Généralement, les grammairiens recommandent d'accorder le verbe avec *la plupart* : « *La plupart d'entre nous n'avaient jamais travaillé ensemble auparavant.* » Mais il ne manque pas d'exemples écrits (*Bon usage*, § 934 c) où le *nous* commande l'accord, ce qui invite à quelque tolérance pour ce tour.

## L'accord de proximité et les francophones

L'accord de proximité, déjà connu en latin, était courant en français aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Un académicien comme Vaugelas, appuyé par ses pairs du Quai Conti, le recommandait, à l'inverse de Malherbe. Son argument était que l'oreille a de la peine à s'accommoder d'un adjectif masculin lorsque le nom le plus proche est de genre féminin. On notera toutefois que cette latitude était plus volontiers admise dans le cas des épithètes que dans celui des attributs. La raison est que la contiguïté de l'attribut et du nom qui détermine son genre est rompue par une forme verbale.

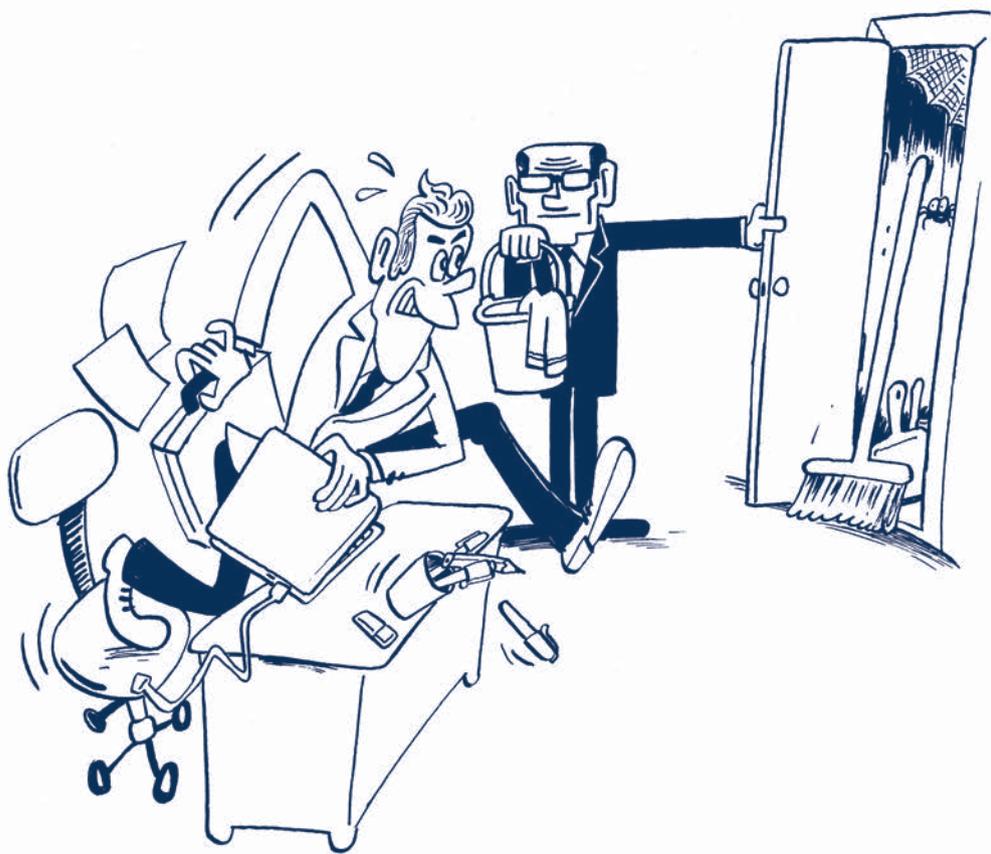
Cette réticence s'est perpétuée jusqu'à aujourd'hui. La construction *les hommes et les femmes déprimées* ne suscite guère d'opposition tranchée, dans les grammaires ou dans les commentaires sur l'écriture inclusive; par contre, l'énoncé *les hommes et les femmes sont déprimées* entraîne quelques réticences. Celles-ci augmentent lorsque s'accroît la distance entre l'attribut et le sujet auquel il se rapporte, comme dans la phrase: *les hommes et les femmes, depuis que leurs conditions de travail ont changé, sont déprimées.*

L'application de l'accord de proximité n'est pas toujours plus aisée que celle de l'accord avec un masculin «générique». Les réseaux sociaux regorgent actuellement de phrases pièges sorties de l'imagination débridée d'adversaires de l'écriture inclusive. Allez-vous écrire: *le séduisant P.D.G. et sa fiancée sont très impatientes de se*

*marier* ou plutôt *le séduisant P.D.G. et sa fiancée* sont très impatients de se marier? Aucune réponse ne s'impose d'emblée d'un point de vue pédagogique. Par contre, celle que vous donnerez est indissociable d'une option idéologique: le choix du masculin avalise le caractère «générique» du genre masculin; le choix du féminin – ou d'une formulation qui contourne l'obstacle, comme *le séduisant P.D.G. et sa fiancée attendent impatiemment de se marier* – évite de renforcer le stéréotype «le masculin l'emporte sur le féminin», prépondérant en grammaire... et ailleurs.

Il va sans dire que l'application (ou non) de l'accord de proximité – tant pour le genre que pour le nombre – ne peut être isolée d'une réflexion plus générale sur les transformations en cours de la grammaire du français. Cela, de manière à éviter une complexification accrue du système grammatical et orthographique; mais aussi pour promouvoir une «langue inclusive», qui favorise un «accord de proximité» entre les francophones et leur français...

<sup>1</sup> Les exemples proposés dans ce billet contiennent la seule conjonction de coordination *et*. D'après la tradition grammaticale, plusieurs commentaires seraient également pertinents avec la conjonction *ou*, lorsque celle-ci est associée à une alternative: c'est l'accord de proximité qui justifie *nous mangerons la viande ou le poisson que tu auras préparé*, mais *nous mangerons le poisson ou la viande que tu auras préparée*. Toutefois, *Le bon usage* (§ 449) montre que la réalité est aussi complexe avec le *ou* «exclusif» qu'avec la conjonction *et*.



# SOYEZ AGILE !

L'influence sans cesse grandissante de la langue anglaise sur le français se manifeste chaque jour. Tantôt sous des formes aisément repérables, comme les emprunts de mots ou d'expressions ; tantôt de manière plus feutrée, dans le domaine du sémantisme.

L'adjectif *agile* fournit un exemple relativement récent de ce type de modification. Il apparaît aujourd'hui dans des emplois inédits, tels que *entreprise agile*, *méthode agile* et même *véhicule agile*. Cette *agilité* n'est pas synonyme de vivacité physique ou intellectuelle. Comme dans l'usage anglais du terme, elle renvoie plutôt à une capacité d'adaptation et de réactivité, que l'on imagine indispensable dans ce monde devenu *fast (and furious)*. Vous l'avez compris : ce siècle sera *agile* ou ne sera pas...

**Photo de Michel Francard en couverture**

© Pierre-Yves Thienpont / *Le Soir*

**Textes** © Michel Francard

La chronique de Michel Francard « Vous avez de ces mots... » est publiée chaque week-end dans *Le Soir* et *Le Soir Plus*.

**LE SOIR**

**Illustrations** Jean Bourguignon

**Conception graphique et mise en page** Dominique Hambye

**Relecture** Françoise Osteaux

[www.racine.be](http://www.racine.be)

Inscrivez-vous à notre newsletter et recevez régulièrement des informations sur nos parutions et activités.

Toute reproduction ou adaptation d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque procédé que ce soit, est interdite pour tous les pays.

© Éditions Racine, 2018

Tour et Taxis, Entrepôt royal

86C, avenue du Port, BP 104A / B – 1000 Bruxelles

D.2018,6852.11

Dépôt légal : mai 2018

ISBN 978-2-39025-048-7

Imprimé aux Pays-Bas